



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
HACA
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Maroc- Belgique Renforcement de la coopération entre la HACA et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

[A](#) [1] [A](#) [1]

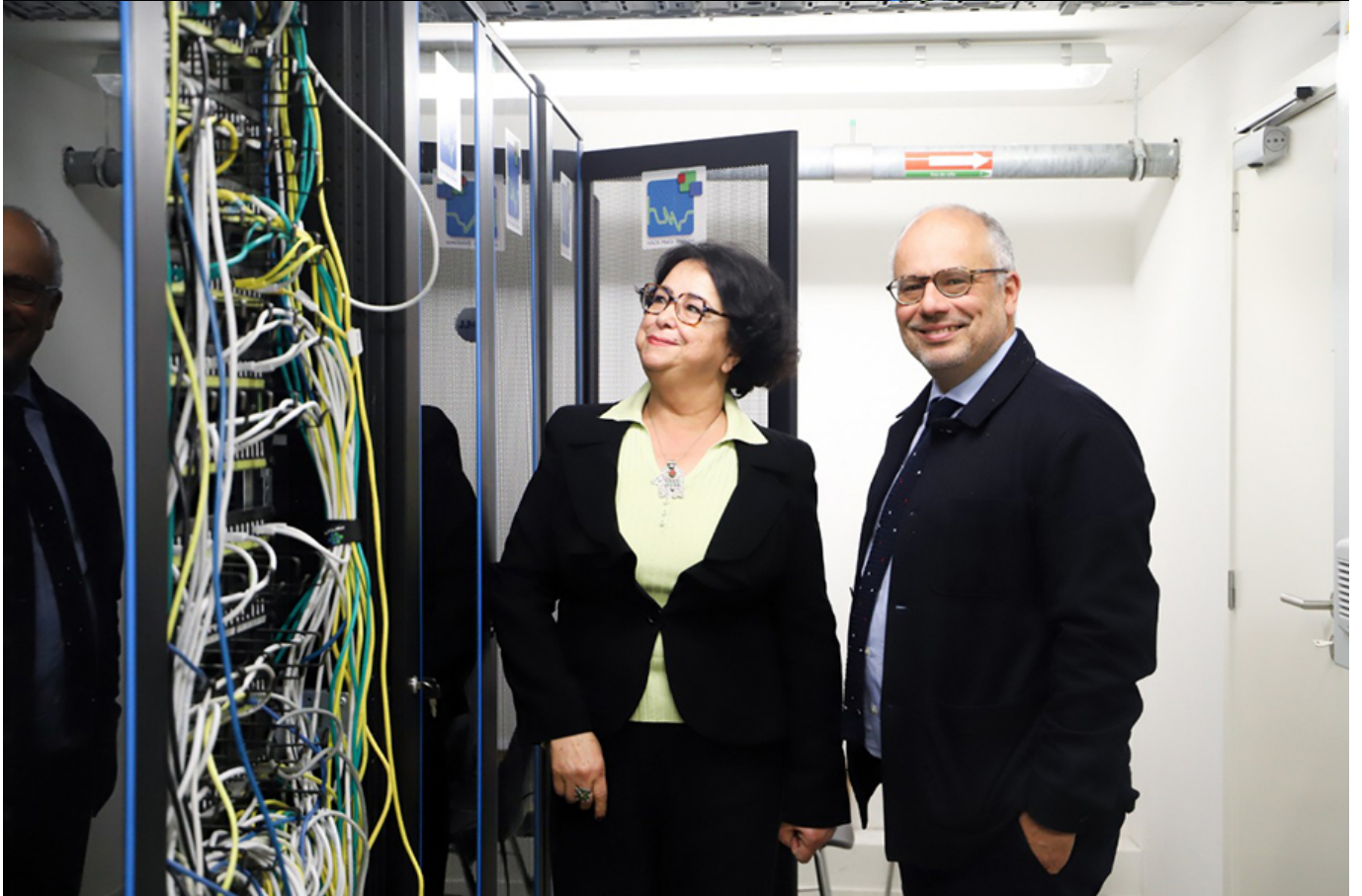
Maroc- Belgique Renforcement de la coopération entre la HACA et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

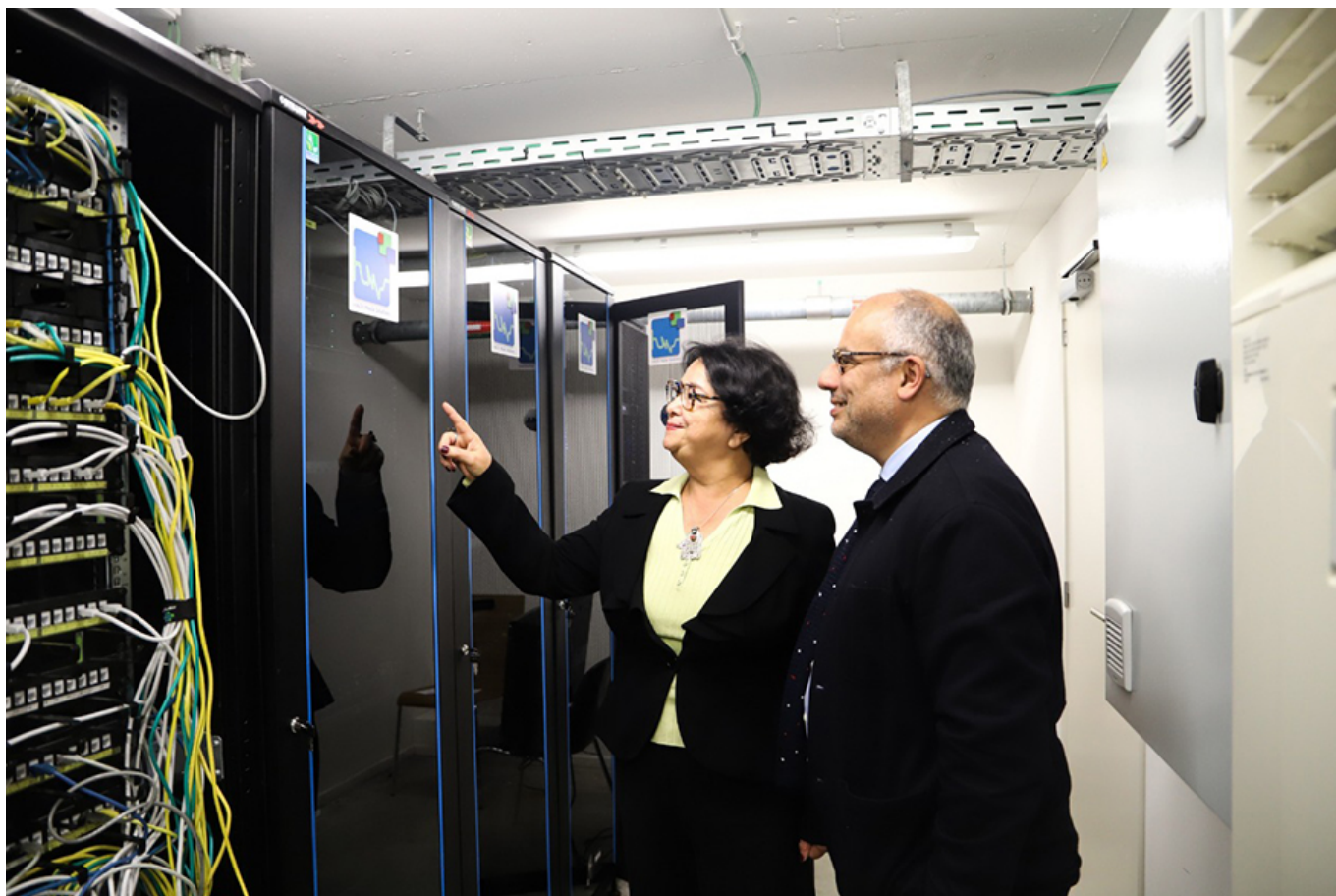
11 avr 2025











Dans le cadre de la veille professionnelle et l'ouverture vers d'autres expériences de régulation des médias, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle - HACA a organisé du 09 au 11 avril

2025, une visite de travail des membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle – CSCA auprès du Conseil Supérieur de l’Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles - CSA. Le programme de cette visite a notamment permis à la délégation marocaine d’assister à une série de présentations concernant l’incidence sur la régulation des évolutions technologiques, le renforcement des acteurs de la Big-Tech sur le marché de l’information et la révolution des pratiques médiatiques des publics. Ont été également abordées à cette occasion, les questions de la promotion des productions nationales sur les services de vidéo à la demande et de streaming, la transition numérique des instances de régulation, la protection des mineurs contre les contenus pornographiques ou encore l’encadrement réglementaire de l’action des influenceurs. Les nouvelles approches en matière d’éducation aux médias et au numérique ont été par ailleurs au centre d’une réunion spéciale tenue avec les responsables du Conseil Supérieur de l’Education aux Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les membres du CSCA accompagnés de la présidente et du directeur général de la HACA ont également assisté à une session plénière du Collège d’Autorisation et de Contrôle du CSA. Il est à rappeler qu’en se basant sur leur convergence de vues sur les fondements et les grandes missions de la régulation indépendante des médias, la HACA et le CSA ont réussi à mettre en place, depuis de nombreuses années, un cadre de coopération dynamique et mutuellement bénéfique. A l’issue de cette visite de travail et d’immersion, Mme Latifa Akharbach, présidente de la HACA et M. Karim Ibourki, président du CSA, ont convenu d’orienter leurs échanges et leur coopération vers des résultats concrets et des objectifs pragmatiques au bénéfice des citoyens usagers des médias dans les deux pays. Ils ont aussi exprimé le même intérêt pour le développement de leur concertation et de leur action au sein des réseaux internationaux qui les réunissent tel que le Réseau francophone des régulateurs des médias.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>